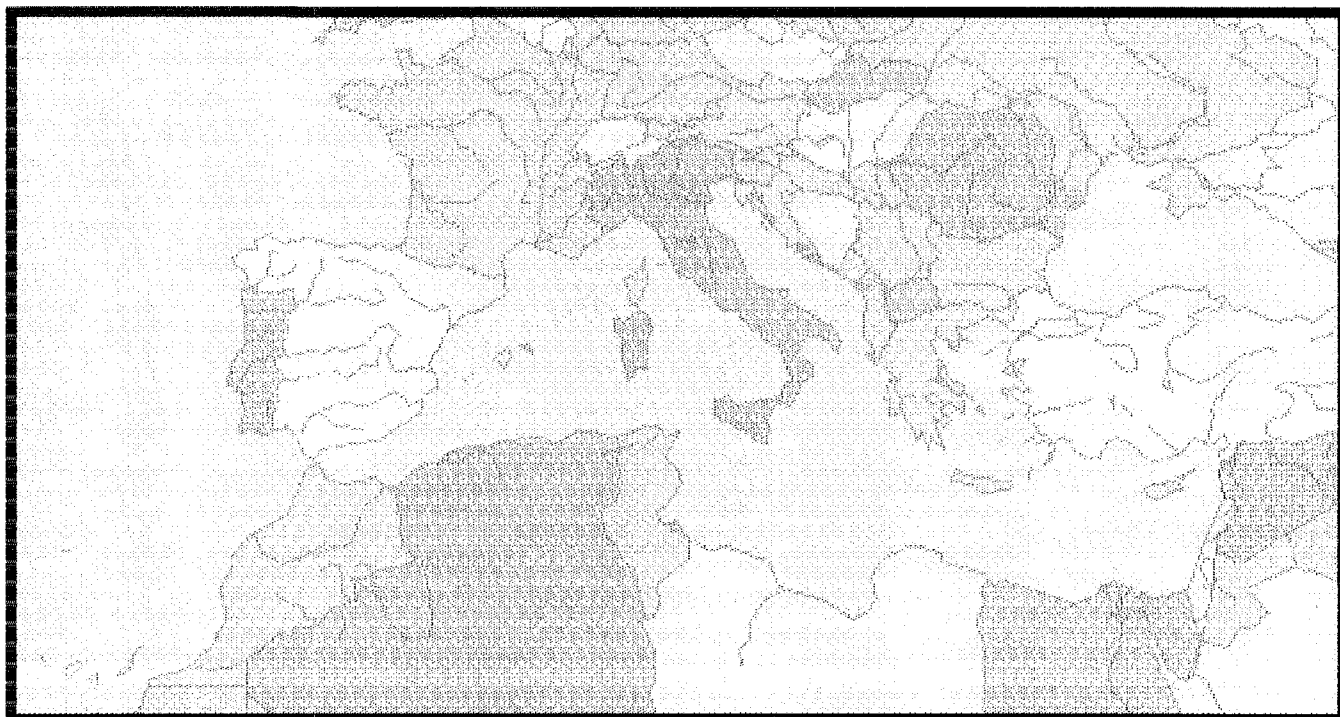
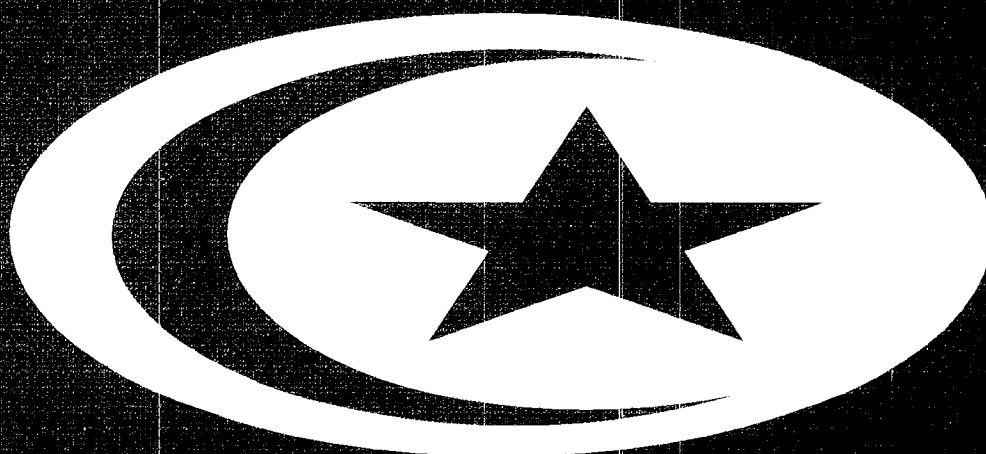


PERSPECTIVES STRATEGIQUES DE LA TUNISIE EN MEDITERRANEE



Colonel **LAAJIMI Taieb** - Armée de l'Air Tunisienne
Collège Interarmées de Défense - 5ème promotion

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 1
---------------------	------------

I - LES MENACES	P 2
------------------------	------------

A- La menace interne est surmontée	P 2
------------------------------------	-----

B - La menace des voisins	P 3
---------------------------	-----

C - La menace Nord / Sud	P 4
--------------------------	-----

II -UNE NOUVELLE STRATEGIE EN MEDITERRANEE	P 5
---	------------

A- L'islamisme politique	P 5
--------------------------	-----

B - L'OTAN et les Américains en Méditerranée	P 6
---	-----

III - STRATEGIE MILITAIRE DE DEFENSE DE LA TUNISIE	P 7
---	------------

CONCLUSION	P 10
-------------------	-------------

INTRODUCTION

A la jonction du bassin oriental et occidental de la Méditerranée, là où le détroit de Sicile la sépare de 140 km de l'Europe, la Tunisie occupe une position stratégique. Sa proximité de l'Europe et son appartenance à l'Afrique et au monde arabe lui permettent de se positionner, aujourd'hui, en tant que carrefour de communication et de dialogue entre l'Orient et l'Occident, le Sud et le Nord, et l'Islam et la Chrétienté.

Un Etat fait la politique de sa géographie, disait Napoléon. La géographie tunisienne place ce petit pays en verrou de sûreté au centre presque exact de la Méditerranée.

La position est inconfortable. A l'ouest, une Algérie instable et explosive. A l'est, une Libye turbulente, soumise aux humeurs changeantes du colonel Kadhafi.

La politique de sécurité de la Tunisie repose sur cette difficile équation: contenir les éclats de la guerre civile algérienne, de la contagion intégriste et des foudres impérialistes du colonel Kadhafi, sans pour autant se fermer à ses partenaires du Maghreb.

Entre fermeté et ouverture, l'exercice est délicat. C'est ce qui pousse le président Ben Ali à militer en faveur de l'Union du Maghreb arabe, à plaider pour une intégration régionale, sans pour autant entamer une parcelle de l'indépendance politique et militaire du pays.

En fait, il souhaite favoriser l'émergence d'une « nouvelle conscience méditerranéenne ». Qui devrait reposer sur le principe d'une « cogestion de tous les problèmes de la région », en relation avec les pays du Nord. Le président Ben Ali espère voir naître une CSCM- Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée-, à l'image de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

Dans ce domaine, Tunis peut trouver un soutien réaffirmé auprès de Paris, renforcé par le voyage officiel de Jacques Chirac à Tunis, en 1995. Ce rapprochement traduit le *continuum* méditerranéen. Perpignan, Montpellier, Marseille, Toulon et Nice seraient les voisins naturels de Rabat, Tanger, Oran, Alger et Tunis, de part et d'autre d'une mer intérieure.

A ce titre, la Tunisie s'impose bien comme le pivot de sécurité de toute politique méditerranéenne de la France.

C'est ce que le président Jacques Chirac, en 1995, puis Charles Millon, alors ministre de la Défense, au début de 1997, sont allés redire aux autorités tunisiennes.

La Tunisie a sa place comme partenaire stratégique de l'Europe et de l'Alliance atlantique. Elle doit même pouvoir, à terme, participer à cette architecture de sécurité qui se met progressivement en place, dans le cadre de l'Otan, mais aussi dans un cadre plus strictement européen, à travers la mise sur pied de regroupements de forces des pays européens du Sud (comme l'Euroforce ou l'Euromarforce).

La Tunisie considère que la paix, la stabilité et la sécurité en Méditerranée doivent être un objectif stratégique à réaliser, un bien commun à promouvoir et à renforcer.

I - LES MENACES

A - La menace interne est surmontée

La Tunisie est méditerranéenne

La Méditerranée, comme réalité et comme métaphore, n'est-elle pas la clé de l'identité tunisienne? C'est de la mer que sont venus ces Phéniciens qui ont fondé Carthage: Kart Hadash, la Nouvelle Capitale, et sur mer, tout autour de la Méditerranée occidentale, qu'ils ont bâti un empire concurrençant celui de Rome. C'est la mer qui, plus tard, devait unir intimement la province d'Afrique au monde latin.

C'est par la mer que sont venus les juifs puis les chrétiens. La mer relie la Tunisie médiévale aux autres grands centres de l'islam. Les ottomans, fondateurs et organisateurs de l'Etat tunisien moderne, viennent encore de la mer, comme les marchands et ingénieurs italiens au XVIIIe siècle, puis les Français à la fin du XIXe siècle.

La Tunisie a d'autant plus besoin de la mer que, de l'autre côté, c'est le désert, un désert absolu. Cent quarante kilomètres, uniquement, séparent la Tunisie de l'Europe du Sud, un chapelet d'îles formant une sorte de gué entre la Sicile et la Tunisie, a souvent fait dans l'histoire, de la Tunisie un marche-pieds donnant accès à l'Europe du Sud-Ouest.

Le modèle tunisien: la Tunisie est longtemps apparue comme le bon élève de la classe maghrébine: croissance économique élevée, inflation modérée, faible endettement, importance des investissements, maîtrise démographique, hausse du revenu par habitant(plus de 2 000 dollars par an). C'est cet essor économique qui a protégé le pays de la progression intégriste.

Ce n'est donc pas un hasard si elle est la première à signer en 1995 un accord d'association avec l'Union européenne, le premier conclu par les Quinze avec un partenaire méditerranéen. Il devrait aboutir à la mise en place d'une véritable zone de libre-échange, après le démantèlement sur une période maximale de 12 ans, des droits de douanes.

La Tunisie n'a d'autre pétrole que celui qui suffit à sa consommation. Mais elle a des idées qui l'ont fait innover. Avec pour premières ressources le soleil (et donc le tourisme) et la matière grise des Tunisiens, la Tunisie est parvenue à éradiquer l'intégrisme, à instaurer dix ans de paix sociale et à réaliser un taux de croissance de 7% avec une inflation maîtrisée. Ainsi, en absence de toute rente naturelle en Tunisie, le développement y est donc uniquement assuré par la « valeur ajoutée », l'effort et l'intelligence.

Le 7 novembre 1987 le président Zine el Abidine Ben Ali a succédé à Habib Bourguiba. Il arrivait juste à temps pour sauver la jeune Tunisie d'un effondrement quasi certain. Il est accueilli en libérateur. C'est l'homme de la cohésion nationale. Il est reconnu par tous les citoyens tunisiens comme le héros incontestable de la révolution économique, une économie productive et ouverte, de la stabilité politique et de la paix sociale établies dans le pays durant la décennie écoulée.

Depuis Hannibal jusqu'à Ben Ali, en passant par les réformateurs arabes, la classe dirigeante a choisi, à chaque époque, le modernisme et l'ouverture contre l'archaïsme et le repli.

Un Islam moderniste en Tunisie: La Tunisie n'est pas un pays laïque; l'islam y est la religion de l'Etat, et plus encore du peuple. Mais c'est un islam libéral, moderniste, prêt à s'adapter à tous les changements socio-économiques, technologiques ou scientifiques. L'université islamique de Tunis, la Zitouna, a été réorganisée dans ce sens. Ses trois facultés (théologie, droit et rituel, civilisation arabo-musulmane) insistent sur les droits de l'homme et le dialogue avec les autres religions. Des accords de coopération ont été passés avec de nombreuses universités grégoriennes du Vatican ou Louvain-la-Neuve, que laïques, comme Montpellier ou Lyon-III. Selon les Français, le modernisme tunisien suscite depuis quelque temps beaucoup d'intérêt chez les musulmans français: il apparaît comme un « modèle » compatible avec la « civilisation des droits de l'homme ».

L'évolution qui se dessine dans les Balkans et dans l'ex-Union Soviétique laisse penser que les petits Etats paraissent plus viables que les gros, ce qui laisse plus d'espace d'expression à un pays comme la Tunisie dont le niveau de vie par habitant a dépassé celui de l'Algérie en 1991 et dont la volonté de conjuguer aussi bien capitaux moyen-orientaux et européens, identité arabo-musulmane et modernité occidentale peut faire de ce pays, si ce n'est la Suisse du Maghreb, comme les élites aiment le dire, en tout cas un petit « dragon méditerranéen ».

Ainsi, face au risque islamiste, la Tunisie a mis l'accent sur le développement de la culture, de l'éducation, de la santé et une meilleure répartition des revenus.

B - La menace des voisins

TUNISE-LIBYE

Le contentieux entre la Tunisie et la Libye est autrement lourd de menaces. Il se polarise, pour l'essentiel, sur trois dossiers.

La résurrection du traité de Djerba: le 12 janvier 1974, le président Bourguiba, abusé par son voisin, signe avec Tripoli un traité de fusion. Eclairé par son entourage, il démet son ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, qui en fut le principal artisan et il en décline l'application, au grand dépit du colonel qui réclame toujours l'exécution des engagements souscrits.

Cette menace n'est pas vaine, car le guide suprême de la révolution n'hésite pas à utiliser toute une panoplie de moyens de pression pour arriver à ses fins. L'action la plus

redoutable a été certainement l'affaire de Gafsa qui, en janvier 1980, vit Tripoli armer et financer le commando qui devait faire tomber le régime de Bourguiba. L'intervention des spécialistes français du G.I.G.N. et la gesticulation navale dans le golfe de Gabès mirent un terme rapide à cette entreprise de déstabilisation. Elles soulignèrent les risques manifestes d'internationalisation qui s'attachent aux visées libyennes sur Tunis, et que la succession du président tunisien ne manquera pas d'attiser. Mais le leader libyen fait aussi appel à des moyens plus insidieux visant à aggraver les difficultés économiques et sociales de la Tunisie.

L'expulsion de travailleurs tunisiens, sans doute provoquée par les difficultés économiques internes de la Libye, participe de cette stratégie qui, en accroissant la pression du chômage du fait de leur retour, fait monter le mécontentement et renforce les foyers d'agitation populaire.

Enfin, le chef d'Etat libyen revendique une partie du plateau continental tunisien, au large des îles Kerkenna et du Golfe de Gabès: en reprenant dans ses grandes lignes le tracé dont étaient convenus la France et l'Italie à l'époque où elles colonisaient les deux pays, la Cours de la Haye a tranché le différend le 24 février 1982. Elle n'a pas pour autant désamorcé le litige. En effet, si la Libye a obtenu un arrêt à son avantage, les conditions dans lesquelles il a été rendu ont suscité un nouveau recours tunisien en rectification et en interprétation. L'arrêt prononcé sur cette requête, le 10 décembre 1985, ne donne pas satisfaction à la Tunisie qui maintient son refus de ce partage.

Cette situation fournit ainsi à la Libye un prétexte permanent pour ouvrir un conflit, et cette menace, pesant sur la Tunisie, oblige cette dernière à un effort militaire supplémentaire coûteux et à une vigilance constante.

La Libye n'a pas encore renoncé à l'arabisme ni à l'espoir de jouer un rôle de charnière entre le Maghreb et le Machrek, ni à des revendications territoriales visant presque tous ses voisins: Algérie, Tunisie, Tchad, sans compter ses démêlés avec les Etats-Unis, qui donnent d'elle l'image d'un perturbateur régional peu « fréquentable ».

La Libye voit son isolement diplomatique et ses difficultés politiques et économiques s'accroître inéluctablement. Elle est soumise à une impressionnante accumulation de sanctions en tous genres. Toujours sous le coup de l'embargo militaire et aérien qui lui a été imposé par le Conseil de sécurité le 15 avril 1992 à la suite de son implication supposée dans deux attentats aériens, elle voit ces sanctions reconduites, et parfois alourdies, tous les six mois. Celles-ci s'ajoutent à l'embargo commercial et financier imposé par les Etats-Unis en 1986, en vertu duquel tout commerce avec la Libye est contrôlé par le Département du trésor et tous les avoirs du gouvernement libyen gelés.

Les graves difficultés économiques se manifestent par la montée de l'islamisme aussi bien que du banditisme. La situation en Libye, comme l'attitude de son dirigeant, se dérobent à tout pronostic.

TUNISIE-ALGERIE

C'est évidemment le conflit algérien, pour lequel aucune issue prévisible ne semble se dessiner, qui constitue la principale inquiétude des responsables tunisiens.

L'islamisme intégriste qui a fait son apparition brutale depuis 1987-1988 a déstabilisé l'Algérie lors de ses premières élections sous le multipartisme. Il reste une menace pour ses voisins. On assiste toujours à une violence que le pouvoir affirme être résiduelle mais qui

reste terriblement sanglante: meurtres en nombre commis à l'aide de faux barrages, bombes, voitures piégées et représailles massives amènent les observateurs à avancer en 1996 le bilan de 50, voire 80 000 morts depuis l'interruption du scrutin législatif en janvier 1992.

C - La menace Nord / Sud

Après la défaite irakienne le tiers-monde se trouve, une fois de plus, être la victime de la défense des intérêts américains ou de ceux des grandes puissances, cela explique qu'un autre discours stratégique, celui d'un Sud menacé par le Nord, se mette en place.

Le sentiment concret qu'une menace militaire est suspendue sur les pays du tiers-monde se répand en effet. L'intérêt du Nord hégémonique est, dit-on, de fabriquer de temps en temps au Sud un ennemi, pour l'écraser, afin de pérenniser des structures de domination. Selon ce schéma, les interventions occidentales dans le Sud peuvent être mises en série, raid raté contre l'Iran, guerre des Malouines, intervention à la Grenade, bombardement en Libye, opération *Just Cause* à Panama. Et après l'Irak ? Encore l'Irak ? Ou la bombe algérienne, l'aventurisme libyen...pour servir de prétexte à une expédition militaire! On remarque d'ailleurs, dans cette perspective, que les grandes questions qui agitent l'après- Golfe: contrôle de la prolifération des armements sensibles (missiles, charges chimiques et nucléaires) ou dans un créneau voisin, question du droit d'ingérence humanitaire posée avec éclat par le problème Kurde, procurent au Nord des moyens pour affirmer sa supériorité en intervenant dans les affaires intérieures des Etats du Sud.

II - UNE NOUVELLE STRATEGIE EN MEDITERRANEE

A - L'islamisme politique

La façon dont se perçoivent réciproquement les pays d'Europe et ceux du pourtour de la Méditerranée est source de réels problèmes et reste, à bien des égards, caractérisée par la méfiance et même la peur. Du côté européen, on ressent notamment la crainte de l'islamisme militant, en tant que force hostile visant à renverser l'ordre politique non seulement dans certains pays du sud de la Méditerranée, mais même en Europe. On constate l'existence de deux types de mouvements islamistes: ceux qui tentent d'y transformer le régime politique existant en utilisant la violence et ceux qui veulent y parvenir par des moyens démocratiques tels que la participation aux élections législatives. Toutefois, certains craignent qu'une fois au pouvoir, les mouvements islamistes s'en servent pour abolir l'ensemble du système démocratique.

Les inquiétudes en ce sens s'expriment principalement dans les pays européens; elles sont assez mal ressenties par les milieux politiques des pays du Sud parce que ceux-ci y voient entre autres un signe supplémentaire de l'incompréhension des Européens vis-à-vis du caractère particulier du monde musulman et de ses problèmes. Des propos tels que ceux qu'a tenus notamment l'ancien Secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, selon lesquels l'intégrisme islamiste était le plus important défi pour l'Europe de l'Ouest depuis la fin de la guerre froide, ont contribué à nourrir la suspicion et la méfiance des pays musulmans à l'égard de l'Occident.

Toutefois, certains pays du monde musulman avouent eux-mêmes que les activités des mouvements extrémistes islamistes figurent parmi les dangers menaçant leur sécurité et leur stabilité, comme l'a reconnu le ministre des affaires étrangères de l'Egypte.

On ferait une erreur en concluant que l'Islam constitue une force homogène déterminée à agir dans le cadre d'une conspiration universelle contre l'ordre politique existant. En réalité, l'Islam comporte des groupements très diversifiés. Certains mouvements fondamentalistes pratiquent la violence nationaliste au nom de l'Islam. Ils sont vigoureusement condamnés par la plupart des responsables politiques musulmans qui estiment que ces pratiques ne répondent pas aux principes de l'Islam et ne font que le discréditer dans le monde entier. Parmi ces groupements, on peut citer l'Armée islamique du Salut, créé en 1992 en Algérie en tant que branche armée du Front islamique du Salut.

En ce qui concerne le volet sécurité et défense, il est largement admis qu'aucune menace militaire en provenance de la rive sud de la Méditerranée ne pèse sur l'Europe ni ne s'annonce pour un proche avenir. Toutefois, le risque de prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs a été défini comme un danger important pour tous les pays de la région. Ce sujet figure également parmi les thèmes du dialogue que l'UEO a amorcé avec certains pays du Maghreb.

B - L'OTAN et les Américains en Méditerranée

L'OTAN a dû réorienter ses missions après une période de doute et de tâtonnements. Théoriquement, elle justifie sa présence en Méditerranée en raison d'une situation virtuelle de crises(sans réellement dire lesquelles), et d'une menace, supposée croissante, d'armes de destruction massive.

Il a fallu attendre l'effondrement de l'Union soviétique et l'ouverture politique des pays de l'Est pour voir l'alliance s'interroger sur son destin. Privée de sa raison d'être, elle s'est cherché des missions un peu différentes de son objet initial. L'ouverture vers la Méditerranée était une de ces voies, mais, guerre du Golfe aidant, elle le fit davantage dans un esprit de coercition plutôt que de coopération, c'est-à-dire en privilégiant la lutte contre la prolifération au lieu du développement de moyens de coopération(qui furent réservés aux pays d'Europe centrale et orientale, comme le CCNA: Conseil de Coopération Nord-Atlantique).

Le nouveau concept stratégique de l'Alliance(entérinant la disparition de la menace soviétique), établi par la réunion du Conseil de l'atlantique Nord des 7 et 8 novembre 1991, parle de lui-même: « *Les Alliés souhaitent également maintenir des relations pacifiques et non conflictuelles avec les pays du Sud de la Méditerranée et du Proche-Orient. La stabilité*

et la paix dans cette zone périphérique de l'Europe sont en effet importantes pour la sécurité de l'Alliance, comme l'a montré la guerre du Golfe en 1991. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère le développement des potentiels militaires et la prolifération des techniques d'armement dans la région à partir de laquelle des armes de destruction massive et des missiles balistiques pourraient atteindre le territoire de certains Etats membres de l'Alliance ». « L'autre », méditerranéen, n'est perçu qu'en termes de menace; la relation bilatérale qui est alors censée s'engager ne l'est que sur la base de la suspicion. Les Etats du Sud méditerranéen ne s'y sont pas trompés, qui, déjà choqués par la guerre du Golfe, ont à plusieurs reprises souligné l'image qui leur était renvoyée par ce type de déclaration et le sentiment de menace à leur encontre qui s'en dégageait.

Par ailleurs, le souci pour l'OTAN de chercher une nouvelle raison d'être a conduit certains de ses dirigeants à de graves dérives. Ainsi, l'intégrisme islamique a-t-il pu être présenté par l'ancien secrétaire général Willy Claes, en décembre 1994, comme un danger primordial pour l'Alliance, la prolifération arrivant juste derrière: « *L'intégrisme est le plus important défi pour l'Europe de l'Ouest depuis la fin de la guerre froide* », propos réitérés en février 1995: « *L'intégrisme est au moins aussi dangereux que l'était le communisme* ».

Les dommages diplomatiques provoqués par les premières déclarations catastrophistes sur la « menace du Sud » conduisirent l'OTAN, sous la pression de l'Espagne, à faire la proposition d'un partenariat pour la paix en Méditerranée (inspiré initialement du modèle de celui qui existe pour l'Europe centrale et orientale). Ce projet (devenu désormais -dialogue méditerranéen-), contrairement à la philosophie de la conférence de Barcelone, distingue des Etats fréquentables et ceux proscrits parmi les pays méditerranéen; les bons, au nombre desquels on compte Israël, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, et désormais la Jordanie, furent sollicités pour faire l'objet d'une coopération privilégiée sur les questions de défense et de sécurité; les autres, les *bachlash states*, payant le prix de leur conduite régressive (Libye, Syrie) ou leur situation particulière (Algérie).

III - STRATEGIE DE DEFENSE

La Ligue des Etats arabes

La Tunisie est un membre de la Ligue arabe et adhère à la Convention de défense dont l'article 2 précise que « les Etats considèrent toute agression armée contre l'un ou plusieurs d'entre eux, ou contre leurs forces, comme étant dirigée contre tous à la fois ».

L'article 5 de cette convention qui prévoit un Comité militaire permanent « afin d'établir des plans de défense », ainsi que l'article 4 (mise sur pied d'une industrie d'armement commune) n'ont jamais été appliqués.

Le traité de l'UMA

Les conflits impliquant des Etats du Maghreb sont en voie d'apaisement. Plusieurs capitales se sentent isolées ou comprennent que, devant les périls intérieurs, elles ont besoin d'amis à leurs frontières. Le 17 février 1989 a été créé à Marrakech, à l'issue du deuxième sommet maghrébin, une « Union du Maghreb arabe ». Les pays membre du Maghreb arabe sont: la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Ces pays étaient conscients du fait que, grâce à une intégration, l'Union du Maghreb arabe aura un poids qualitatif tel qu'il lui permettra de jouer un rôle actif dans l'équilibre mondial par la consolidation des relations pacifiques au sein de la communauté mondiale et le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans le monde.

L'objectif du traité de l'UMA est stratégique. Dans son article 14, il dispose que « toute agression visant l'un des pays membres sera considérée comme une agression contre tous les autres pays membres », mais il n'y a aucune clause d'automatisme, ni même une clause permettant une consultation préalable. Dans le cas d'une intervention extérieure contre la Libye par exemple, les autres Etats n'auraient légalement aucun moyen d'intervenir.

L'article 15 toutefois, demande à ses contractants de ne « pas adhérer à une alliance militaire ou politique dirigée contre l'indépendance territoriale des autres Etats membres ». Cet article ne remet pas en cause l'appartenance à la Ligue arabe, ni apparemment aux autres traités bilatéraux mentionnés, il viserait plutôt des alliances avec des puissances extérieures au monde arabe.

Les accords bilatéraux

Les traités de fraternité et de concorde signés entre la Tunisie et l'Algérie, la Tunisie que branche armée du Front islamique du Salut.

En ce qui concerne le volet sécurité et défense, il est largement admis qu'aucune menace militaire en provenance de la rive sud de la Méditerranée ne pèse sur l'Europe ni ne s'annonce pour un proche avenir. Toutefois, le risque de prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs a été défini comme un danger important pour tous les pays de la région. Ce sujet figure également parmi les thèmes du dialogue que l'UEO a amorcé avec certains pays du Maghreb.

Accord bilatéral avec une puissance extérieure

Entre la Tunisie et la France existe un « accord tacite » tel que celui qui a permis de déplacer la flotte française dans le golfe de Gabès aux limites des eaux territoriales de la Libye pour la dissuader d'aller plus loin, lors de l'affaire de Gafsa. Le bombardement du QG de l'OLP à Tunis par l'aviation israélienne n'a pas donné toutefois mesure à représailles de la part de la France.

La Tunisie et la Méditerranée

La Tunisie considère que la paix, la stabilité et la sécurité en Méditerranée doivent être un objectif stratégique à réaliser, un bien commun à promouvoir et à renforcer.

Le dialogue entre les deux rives doit se fonder sur les normes et les principes du droit international. Il implique l'engagement à respecter un certain nombre de principes:

- le respect de la Charte des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- la consolidation et l'enracinement de l'Etat de droit et de la démocratie sur la base du libre choix du système économique et socio-politique;
- le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- l'égalité souveraine des Etats;
- le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats;
- la non-immixtion directe ou indirecte dans les affaires intérieures des autres Etats;
- le règlement pacifique des différends et le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force.

La Tunisie a bien noté avec intérêt la décision prise par le Conseil ministériel de l'UEO, le 15 mai 1995, de créer deux forces d'intervention, l'une terrestre (l'Eurofor), l'autre maritime (l'Euromarfor), ce qui témoigne bien d'une nouvelle perception des problèmes de sécurité en Méditerranée. Mais il ne faut pas pour autant qu'elle nourrisse les thèmes de tous ceux qui font souvent référence à la « menace du Sud ».

L'institution d'un éventuel gendarme en Méditerranée suffira-t elle à maintenir la paix et la sécurité dans cette région? Ce serait évidemment illusoire de le croire. Ce qui manque en Méditerranée, c'est la mise sur pied d'un système de prévention des conflits et de gestion des crises, surtout que les systèmes régionaux actuels(UMA, Ligue arabe) n'ont pas tellement fait la preuve dans ces domaines, jusqu'à présent en tout cas, de leur efficacité.

CONCLUSION

Carrefour de civilisation, phénicienne, romaine, arabe, berbère, ouverte à la modernité occidentale tout en gardant ses valeurs traditionnelles, la Tunisie a les atouts pour réussir. Par ailleurs, dans un monde arabe où les modèles économiques sont caractérisés par un progressisme nationaliste, un retour aux sources religieuses ou un libéralisme non maîtrisé, la Tunisie a su favoriser la modernité tout en préservant les équilibres sociaux et culturels. Elle constitue de ce fait un véritable modèle.

Le grand chantier de l'espace méditerranéen est désormais ouvert. Notre ambition doit être de bâtir un partenariat nouveau autour d'une mer qui retrouverait sa vraie vocation: la rencontre, l'échange, la paix. Les grandes civilisations, dont la Méditerranée est le berceau, doivent réapprendre à mieux se connaître, à mieux se comprendre.

L'espace euro-méditerranéen ne nous est pas donné. Il est à construire. Il y faudra beaucoup de volonté et beaucoup de ténacité de la part de tous les acteurs: Etats, entreprises, citoyens. L'enjeu est immense: l'avenir de la paix, de la stabilité et de la liberté, de la prospérité entre nos deux rives. L'objectif est clair: réduire la fracture, l'incompréhension, les disparités, qu'elles soient démographiques, économiques, culturelles ou politiques, entre les Etats et les populations de la région.

Si la création de l'UMA constitue en elle-même un acte positif, il n'en demeure pas moins que rien n'autorise aujourd'hui à être optimiste quant à la réussite de l'entreprise tant les problèmes sont immenses.

Les pays maghrébins n'ont pas de stratégie commune. Ils demeurent encore préoccupés par leurs problèmes internes et les menaces populaires qui pèsent sur leurs régimes. Face à la montée des périls et à l'appauvrissement rapide de leurs sociétés ils continuent de rechercher, au jour le jour, des solutions « individuelles » en se présentant en rang dispersé face à leurs partenaires européens plus unitaires et surtout plus cohérents.

La dégradation rapide du processus de paix israélo-palestinien qui a suivi l'élection de Benjamin Netanyahu à la tête de l'exécutif israélien a conduit inéluctablement au blocage du processus de Barcelone. L'échec de Malte a aussi apporté une leçon essentielle qui doit conditionner les stratégies pour l'avenir. Il ne peut y avoir de chances de parvenir à une organisation de la Méditerranée que si le processus de paix israélo-palestinien, et plus largement israélo-arabe, connaît une progression satisfaisante.